



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Octobre rose

Question au Gouvernement n° 3461

Texte de la question

OCTOBRE ROSE

M. le président. La parole est à Mme Mireille Robert, et à elle seule.

Mme Mireille Robert. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, depuis quelques années, nos mois et nos semaines prennent de la couleur, et les revers de nos vestes s'enluminent de rubans. Octobre rose est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la collecte des fonds pour soutenir la recherche. Malheureusement, je crains que la covid-19 n'en soit le fossoyeur, notamment pour celles et ceux encore éloignés des soins, comme les personnes en situation de handicap.

Porteuses d'un handicap moteur, mental ou psychique, ces personnes sont, elles aussi, confrontées au cancer. Il nous faut rendre le dépistage plus inclusif, en sensibilisant les professionnels de soins aux spécificités des personnes mais aussi en coordonnant les différents intervenants des secteurs sanitaire et médico-social.

Dans l'Aude, une convention de partenariat a été signée vendredi entre le centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Occitanie et l'AFDAIM-ADAPEI 11, afin que toutes les personnes handicapées dépendant de cette association voient leur accès au dépistage des cancers colorectaux, du sein et gynécologiques garanti. Grâce à cette collaboration, le personnel de l'association sera formé, les médecins sensibilisés et des outils de communication adaptés mis à disposition.

Madame la secrétaire d'État, je connais votre engagement, vous qui avez d'ailleurs confié à Philippe Denormandie, en 2019, une mission sur les personnes en situation de handicap, intitulée « Ne pas avoir à choisir entre être accompagné et être soigné ».

La prévention passe par l'accès aux dispositifs de dépistage organisé. Que comptez-vous faire pour qu'il soit adapté et élargi aux personnes en situation de handicap, et qu'ainsi nous puissions tous regarder l'avenir confiants, avec l'audace d'un réel espoir ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Oui, madame Robert, l'accès aux soins, notamment à la prévention du cancer, est un enjeu colossal pour les personnes en situation de handicap. Force est de constater qu'en cette période de crise sanitaire, elle est encore plus prégnante : en effet, actuellement, l'accès aux soins est parfois refusé, car il est compliqué d'accueillir les personnes handicapées quand elles sont mal accompagnées voire pas accompagnées du tout. Plus que jamais le parcours de soins est donc entravé, et il nous faut réagir.

Vous l'avez dit, prévention et actions de dépistage sont les maîtres mots : elles sont particulièrement importantes, et c'est grâce à la coopération territoriale avec les ARS, les associations gestionnaires du secteur médico-social et les centres médicaux que nous réussissons à appliquer le triptyque formation-prévention-dépistage.

Nous avons effectivement confié à Philippe Denormandie ce rapport si important pour améliorer la situation. Lors du prochain comité interministériel du handicap, le Premier ministre annoncera d'ailleurs des mesures concrètes s'agissant du parcours de soins, de l'accès à la prévention et au dépistage.

En attendant, il nous faut absolument améliorer la compréhension des personnes en situation de handicap. Certaines initiatives sont fort intéressantes, comme SantéBD, qui réalise des fiches permettant de s'approprier le domaine de la santé, de savoir ce qu'est une radiographie ou une mammographie, mais aussi tout simplement de comprendre et donc de pouvoir agir sur sa santé. C'est un enjeu capital parce que, en effet, il ne faut plus avoir à choisir entre être soigné ou être accompagné dans un établissement médico-social. Il y a urgence : savez-vous que quand une tumeur de cancer du sein est détectée chez une femme fréquentant un établissement médico-social, elle est déjà 6 fois plus grosse que parmi la population générale ?

Il est donc vraiment urgent d'assurer aux personnes en situation de handicap, comme à tout un chacun, l'accès à la prévention. Comprendre comment se soigner et accompagner sont les maîtres mots, et nous allons vers des mesures concrètes, qui permettront de proposer un panier de soins à la hauteur des besoins des personnes en situation de handicap. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Mireille Robert](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3461

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)